



Communiqué de presse
4 décembre 2015

Projet de loi de financement de la sécurité sociale

Article 59

Le groupe MGEN salue les évolutions positives apportées à l'article 39 devenu 59 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 relatif à la gestion du régime obligatoire des fonctionnaires par les mutuelles.

Le législateur reconnaît pleinement la légitimité d'une mutuelle telle que MGEN à gérer le régime obligatoire des fonctionnaires dont elle a la responsabilité.

Le groupe MGEN, acteur historique de la protection maladie obligatoire des fonctionnaires de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse, des sports, de la culture et de l'environnement, avait initialement alerté le Gouvernement et les parlementaires sur les risques inhérents à la première version du projet de loi.

« Les parlementaires et le Gouvernement ont été réceptifs à nos arguments et analyses. En tant que mutuelle de fonctionnaires, MGEN a fait ses preuves depuis 70 ans. Les conditions sont aujourd'hui remplies pour que les fonctionnaires que nous couvrons puissent continuer à être acteurs de leur protection maladie obligatoire et complémentaire. Là est la force de la démocratie mutualiste ». Thierry Beaudet, Président du groupe MGEN.

Contacts Presse : Benoît Coquille - bcoquille@mgen.fr - 01 40 47 23 92

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2014, le groupe MGEN a protégé 3,8 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

www.mgen.fr ; www.twitter.com/groupe_mgen